



« Conformément au Code de la Consommation, l'utilisateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur, en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à la Compagnie des Ports du Morbihan, dès lors que le litige lié au droit de la consommation n'a pu être réglé amiablement et directement avec la Compagnie des Ports du Morbihan.
A cet effet, la Compagnie des Ports du Morbihan garantit à l'utilisateur le recours effectif à un dispositif de médiation, l'Association AMBO, qui peut être saisie :
- soit par courrier postal à l'adresse suivante : AMBO 12, rue Colbert B 37 - 56100 Lorient.
- soit par voie électronique en remplissant le formulaire dédié sur le site :
<https://www.mediation-consommation.ambo.bzh/formulaire-mediation-consommation/> »

CONTRAT MENSUEL A FLOT SUR PONTON

Vous souhaitez profiter d'un emplacement à flot sur ponton pour une période définie de l'année, en été comme en hiver.

Le contrat saisonnier est l'offre qu'il vous faut.

Caractéristiques de l'offre :

- Un emplacement à flot pendant une période déterminée de l'année (été ou hiver)

Services du port :

- équipements sanitaires
- wifi
- point recyclage
- informations météo
- équipements eau et électricité pour les bateaux amarrés aux pontons

Au-delà de 11,99m, consulter la capitainerie

TARIF 2026 (TTC €)

CAT	LONGUEUR HORS-TOUT	LARGEUR HORS-TOUT	SURFACES HORS-TOUT	Mensuel	Mensuel	Mensuel
				Basse saison Novembre à Mars	Moyenne saison Avril, Mai, Juin, Septembre octobre	Haute saison Juillet / Août
A	5.99	2.30	13.78	125	204	301
B	6.49	2.45	15.90	140	228	312
C	6.99	2.60	18.17	156	251	349
D	7.49	2.70	20.22	170	276	386
E	7.99	2.80	22.37	186	301	422
F	8.49	2.95	25.02	202	328	459
G	8.99	3.10	27.87	219	355	496
H	9.49	3.25	30.84	236	382	533
I	9.99	3.40	33.97	253	410	569
J	10.49	3.55	37.24	271	439	625
K	10.99	3.70	40.66	288	468	661
L	11.49	3.85	44.24	308	498	698
M	11.99	4.00	47.96	326	528	753
N	12.99	4.30	55.86	345	560	827
O	13.99	4.60	64.35	366	593	918